



Anita Schnetzer-Spranger
Chair ZI Council of Europe Committee
Head of Delegation to the Council of Europe

**Anita Schnetzer-Spranger, ZI Past International Director, ZI Council of Europe Committee Chair
Head of Delegation to the Council of Europe**

**Engagement: Création d'un comité de la Conférence des OING « Les ONG en tant que Défenseurs de
L'Égalité des Genres et des Droits des Femmes ».**

Membre de ZONTA International (ZI) depuis 1983, Anita a servi le Zonta à tous les niveaux de l'organisation jusqu'au poste de Directrice du Conseil d'Administration international et de la Fondation internationale. Les différents rôles et l'appartenance de longue date au Zonta ont fait d'elle une défenseure des droits des femmes et de l'égalité des genres et une experte des normes des droits humains et des instruments juridiques, fournis par l'ONU et le Conseil de l'Europe.

ZONTA International est un réseau mondial de professionnel.le.s, visant à améliorer l'autonomie des femmes du monde entier grâce au service et au plaidoyer. Fondé en 1919 à Buffalo, New York. Avec 1.200 clubs et plus de 28.000 membres dans 63 pays, l'OING non-partisane campagne en faveur de l'égalité des genres et pour les droits des femmes et des filles avec des projets de service, des programmes éducatifs et des activités de plaidoyer percutantes, qui profitent aux femmes dans leurs communautés locales et dans le monde entier.

Depuis sa création en 2012, la campagne « Zonta dit NON à la violence à l'égard des femmes » regroupe les clubs Zonta du monde entier pour lutter contre la violence sexiste et la violence domestique et pour sensibiliser à cette grave violation des droits humains. Pour Anita, en sa qualité de Présidente du ZI Comité du Conseil de l'Europe, il est essentiel d'éduquer les membres du Zonta sur la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe en tant qu'outil de plaidoyer concret pour exhorter les gouvernements à signer et ratifier la Convention et à mettre en œuvre les exigences de la Convention sur le niveau national.

Pour plaidoyer avec succès avec conviction et ambition, pour Anita il est crucial d'acquérir des connaissances sur les normes et instruments internationaux, de promouvoir les accords et recommandations internationaux. Par conséquent, les OINGs doivent être bien préparées à signaler les dégradations des droits humains dans les États membres du Conseil de l'Europe et à remplir leur rôle de voix de la société civile européenne, un aspect clé de la collaboration avec le Conseil de l'Europe.

Eduquer les OING et les soutenir dans l'accomplissement de leur tâche participative en tant que membres de la Conférence des OING est l'objectif de ce comité.

Anita est économiste et spécialisée en Marketing Management.